



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

RPQS RAPPORT ANNUEL 2022

SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE L'EAU
POTABLE



PRÉAMBULE

Autorité organisatrice des services d'eau et d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2018, les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement ont été transférées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) par ses 15 communes membres, en anticipation du transfert prévu à horizon 2020 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 juillet 2015.

Le présent rapport est produit par la CARF, compétente pour l'eau potable, et porte sur l'exercice 2022.



Réunion du Conseil Communautaire de la CARF



PRÉAMBULE

Qu'est-ce que le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est un outil privilégié de construction d'un consensus local autour de la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Institué par la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, il propose aux usagers une information précise sur la qualité et la performance du service. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui fournit aux décideurs publics les éléments techniques et financiers essentiels pour connaître et évaluer le service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs techniques et financiers permettant d'évaluer la performance du service. Les indicateurs techniques concernent notamment la qualité du réseau (rendement, taux de renouvellement, taux de connaissance et de gestion patrimoniale, etc...). Les indicateurs financiers précisent les modalités de tarification et les éléments relatifs à la gestion financière du service (investissements pour travaux, dette...).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

www.rivera-francaise.fr



CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2022

Une année marquée par la canicule et la sécheresse

La sécheresse

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse très précoce, qui a duré et a été intense.

En effet, le déficit de précipitations s'est fait ressentir dès le mois de mars 2022, ce qui a contraint la Préfecture à mettre en place des restrictions d'usage de l'eau bien avant le début de la saison estivale. L'arrêté préfectoral n'a été levé que mi-décembre 2022.

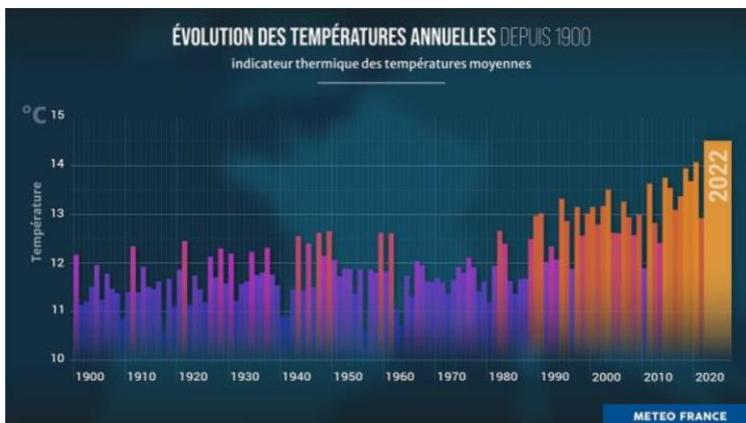
On estime le déficit hydrique global annuel à plus de 25% sur l'ensemble du territoire national, avec des pointes de déficits à 60% en mai et 85% en juillet. Ce sont les mois les plus secs jamais enregistrés depuis le début des mesures Météo France de 1959.

La canicule

L'année 2022 a été également marquée par un ensoleillement exceptionnel, le plus souvent excédentaire de 15% sur le territoire national.

Hormis janvier et avril, tous les mois de l'année ont été plus chauds que la normale. Il en résulte que l'été 2022 a été classé « extrême » par Météo France avec 33 jours de canicule au niveau national.

Ci-dessous une infographie de Météo France.



Ces deux phénomènes cumulés ont entraîné des difficultés sur l'alimentation en eau des populations notamment durant la période estivale.

Impacts sur les puits de la Roya

Suite aux intempéries du 2/10/2020, le niveau de la nappe d'accompagnement de la Roya, dans laquelle est puisée l'eau d'alimentation pour les communes du Littoral de la CARF, continue à baisser. Ceci oblige de régulières interventions dans le lit de Roya, avec remaniement des sédiments pour favoriser les échanges entre le fleuve et sa nappe.

Cette recharge lente, couplée à la sécheresse exceptionnelle de l'année 2022, ont rendu l'été très difficile en termes d'exploitation. Un secours d'alimentation d'eau potable est venu par l'Ouest du territoire, avec la Régie Eau d'Azur. Aucune coupure d'eau n'a été recensée.



CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2022 (SUITE)

La CARF a réalisé un nouveau forage à côté des puits existants, plus profond, en août 2021. Les équipements électriques et hydrauliques ont été réalisés en 2022. Les premiers essais de pompage ont été effectués en décembre 2022.

La poursuite de la reconstruction des ouvrages détruits par la tempête Alex

La tempête Alex avait également fortement touché les communes de l'arrière-pays et notamment les infrastructures d'eau et d'assainissement.

La reconstruction des infrastructures de la vallée de la Roya s'est poursuivie durant l'année 2022.



AVANT



APRES



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

Le présent rapport présente les indicateurs relatifs à l'ensemble des services du territoire, qu'ils soient gérés en régie ou en délégation de service public.

Les chiffres clés du service géré en DSP en 2022

Données contractuelles :

3 contrats de DSP sont en cours et arrivent à échéance aux dates suivantes :

❖ Beausoleil Bas Service : 30/04/2023

A noter qu'un avenant 2, approuvé le 13/03/2023, repousse l'échéance du contrat au 31/12/2024

❖ Ex-SIECL : 31/12/2024

❖ Menton Bas Service : 30/09/2029

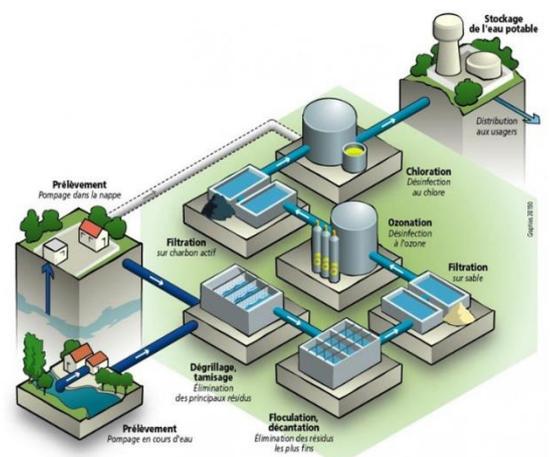
Données techniques :

- ❖ 25 254 abonnés pour environ 67 340 habitants desservis (hors vente d'eau en gros)
- ❖ l'eau distribuée est de très bonne qualité. Le taux de conformité biologique est de 100%
- ❖ le rendement moyen de réseau est de 89,2%
- ❖ 11 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 62 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 48 000 m³
- ❖ 13 380 244 m³ vendus
- ❖ 498 km de réseau d'adduction et de distribution
- ❖ 17 919 branchements
- ❖ 24 859 compteurs

Les chiffres clés du service géré en Régie en 2022

Données techniques :

- ❖ 7 732 abonnés pour 10 014 habitants desservis
- ❖ l'eau distribuée est de bonne qualité globalement. Toutefois certaines sources sont de qualité médiocre. Le taux de conformité biologique est de 75 à 100% selon les communes
- ❖ le rendement moyen de réseau est de 42,10%
- ❖ 33 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 29 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 800 m³
- ❖ 885 610 m³ vendus
- ❖ 159 km de réseau d'adduction et de distribution





SOMMAIRE

01

Le service de l'eau potable

<i>Les acteurs du service</i>	9
<i>La description du service</i>	10
<i>Le nombre d'abonnés et les volumes consommés</i>	14
<i>L'origine de l'eau</i>	15

02

Les performances du service

<i>La qualité de l'eau</i>	17
<i>La protection de la ressource en eau</i>	18
<i>Les performances du réseau</i>	19
<i>La qualité du service rendu</i>	20
<i>Les contacts clientèle</i>	21
<i>Les travaux réalisés en 2022</i>	22
<i>Les travaux programmés en 2023</i>	24
<i>Tableau de bord du service</i>	25

03

Les aspects financiers

<i>Comment lire la facture ?</i>	27
<i>La facture type de 120m³</i>	28
<i>La performance financière</i>	29

<i>Annexes :</i>	
<i>Détail des tarifs par commune</i>	

01



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

LE SERVICE DE L'EAU POTABLE



LES ACTEURS DU SERVICE

L'autorité organisatrice du service :

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

La CARF exerce la compétence d'alimentation en eau potable sur son territoire.

Elle compte 15 communes membres : BEAUSOLEIL, BREIL-SUR-ROYA, CASTELLAR, CASTILLON, FONTAN, GORBIO, LA BRIGUE, LA TURBIE, MENTON, MOULINET, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAORGE, SOSPEL, SAINTE-AGNES et TENDE.

La CARF est propriétaire des équipements et maître des investissements.

L'exploitation :

Secteur Littoral – périmètre en DSP :

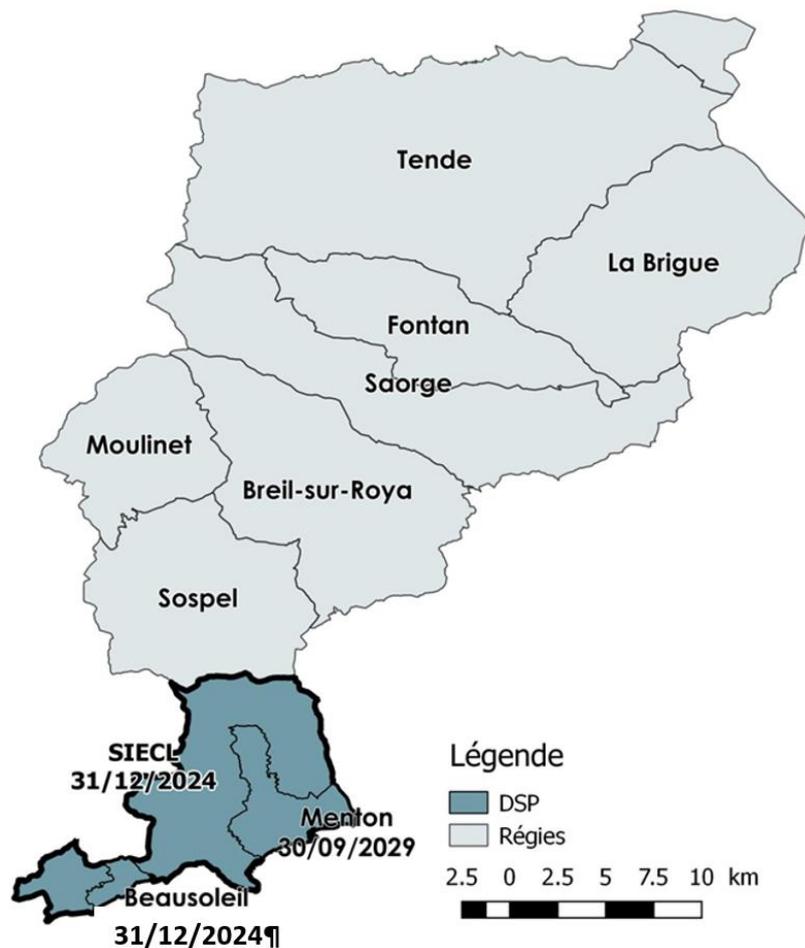
Sur les 8 communes du Littoral, l'exploitation du service a été confiée à l'entreprise Veolia Eau (sous la marque locale ORFEO), par l'intermédiaire de 3 contrats de délégation de service public :

- Beausoleil Bas Service - échéance initiale au 30/04/2023, repoussée au 31/12/2024 par avenant approuvé le 13/03/2023
- ex-périmètre SIECL comprenant les communes de Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, La Turbie, Menton, Roquebrune-Cap-Martin et Sainte-Agnès – échéance 31/12/2024
- Menton Bas Service – échéance 30/09/2029

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie :

Pour les 7 communes des vallées de la Bevera et de la Roya (Breil-sur-Roya, Fontan, La Brigue, Moulinet, Saorge, Sospel et Tende), l'exploitation est assurée par la régie communautaire.

Sur ce périmètre Régie, la CARF assure l'exploitation du service, grâce à deux pôles techniques installés l'un à Tende et l'autre à Sospel.





LA DESCRIPTION DU SERVICE – EX SIECL

(BEAUSOLEIL BAS SERVICE, CASTELLAR, CASTILLON, GORBIO, LA TURBIE, MENTON BAS SERVICE, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAINTE-AGNES)

En 2022, le système d'alimentation en eau potable du périmètre de l'ancien Syndicat des Eaux dessert environ **36 211 habitants**. Ce chiffre augmente fortement l'été avec les résidences saisonnières.

Des échanges d'eau internes à la CARF ont lieu entre les 3 contrats de délégation :

- **Import** du contrat de **Menton** « bas service » : **4 825 205 m³** en 2022
- **Export** vers le contrat de **Menton** « bas service » : **2 073 877 m³** en 2022
- **Export** vers le contrat de **Beausoleil** « bas service » : **863 128 m³** en 2022

Le service a également des échanges avec l'extérieur du périmètre CARF :

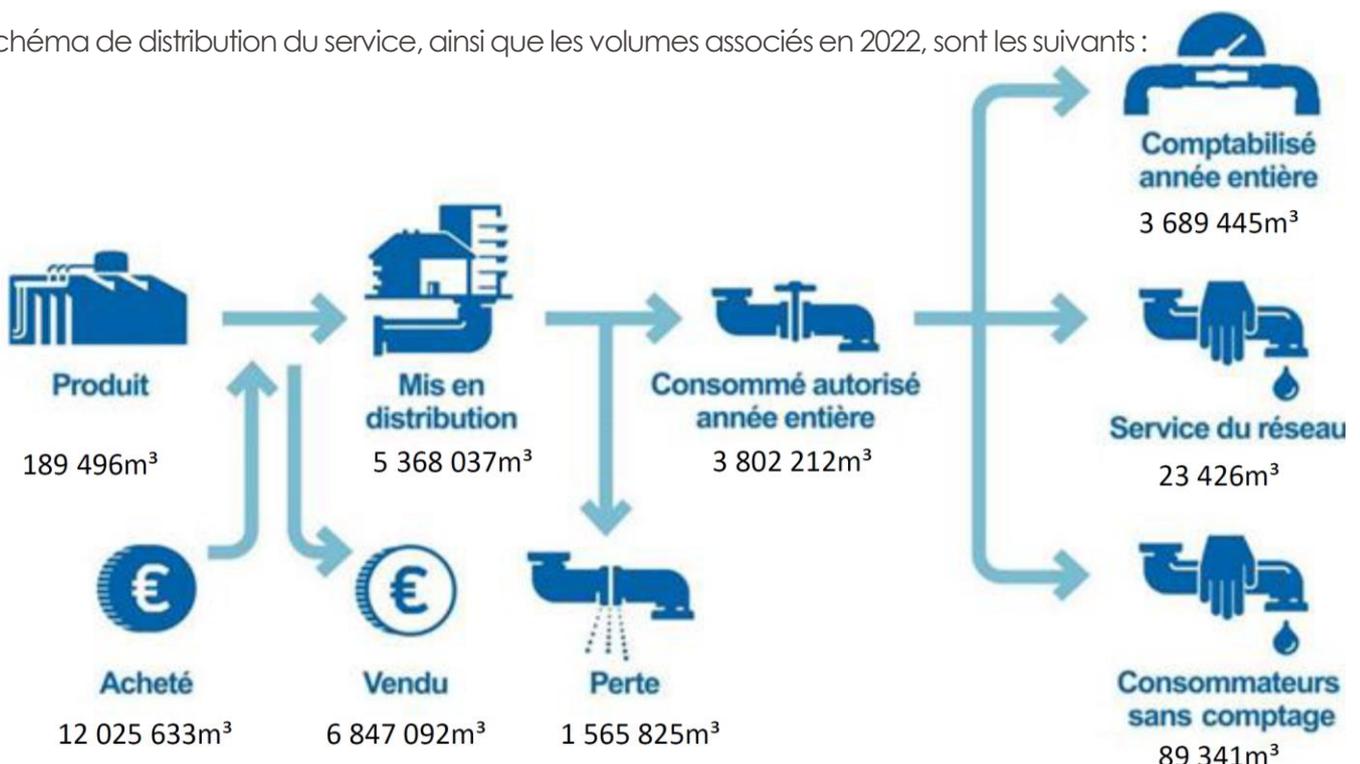
- **Import** depuis la **Régie Eau d'Azur** : **7 200 428 m³** en 2022
- **Export** vers **Régie Eau d'Azur** : **218 629 m³** en 2022
- **Export** vers **Monaco** : **3 691 458 m³** en 2022

Les infrastructures liées au contrat incluent :

- **Prélèvement et production** : Source Bausson (Peille Sainte Agnès), Source Goura (Castillon), Forage Fontanin (Castillon), Source Menaud, Source et Forage Pétrinca (Castellar) : **189 496 m³** en 2022
- **Stockage** : **59 réservoirs et bâches de reprise**, capacité de stockage de **35 594 m³**

Le rendement du réseau s'élève à **86,8%** en 2022.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2022, sont les suivants :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – MENTON BAS SERVICE

Le contrat inclut :

- le **captage** d'eau dans la nappe de la Roya en territoire italien : **5 503 444 m³** en 2022
- le **stockage** : 3 réservoirs, de capacité totale de **12 300 m³**
- la **vente** d'eau au délégataire **Rivieracqua** pour alimenter des hameaux de Vintimille : **678 239 m³** en 2022
- l'**acheminement** jusqu'à la frontière française, puis la **vente** au contrat **Ex-SIECL** : **4 825 205 m³** en 2022
- l'**achat** d'eau à l'**Ex-SIECL** pour alimenter la partie « bas service » de Menton : **2 073 877 m³** en 2022

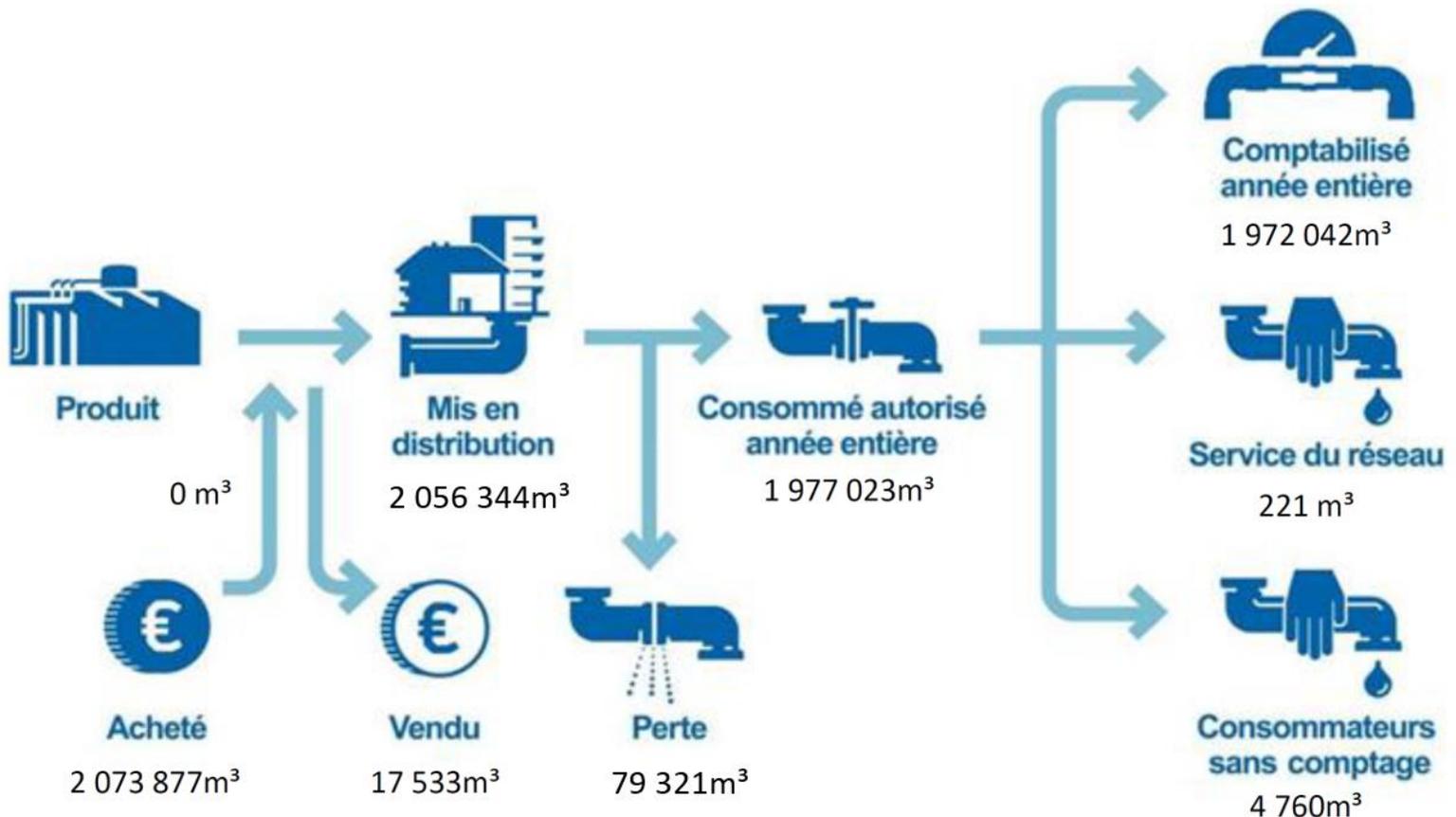
Il y a ainsi des échanges d'eau internes à la CARF (import/export avec l'ex-SIECL),

En 2022, le contrat dessert **21 687 habitants** du « bas service » de Menton. Le secteur concerné s'étend du littoral jusqu'à la cote altimétrique 70 m NGF.

1 977 023 m³ ont été consommés.

Le rendement du réseau s'élève à **93%** pour 2022.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2022, sont les suivants :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – BEAUSOLEIL BAS SERVICE

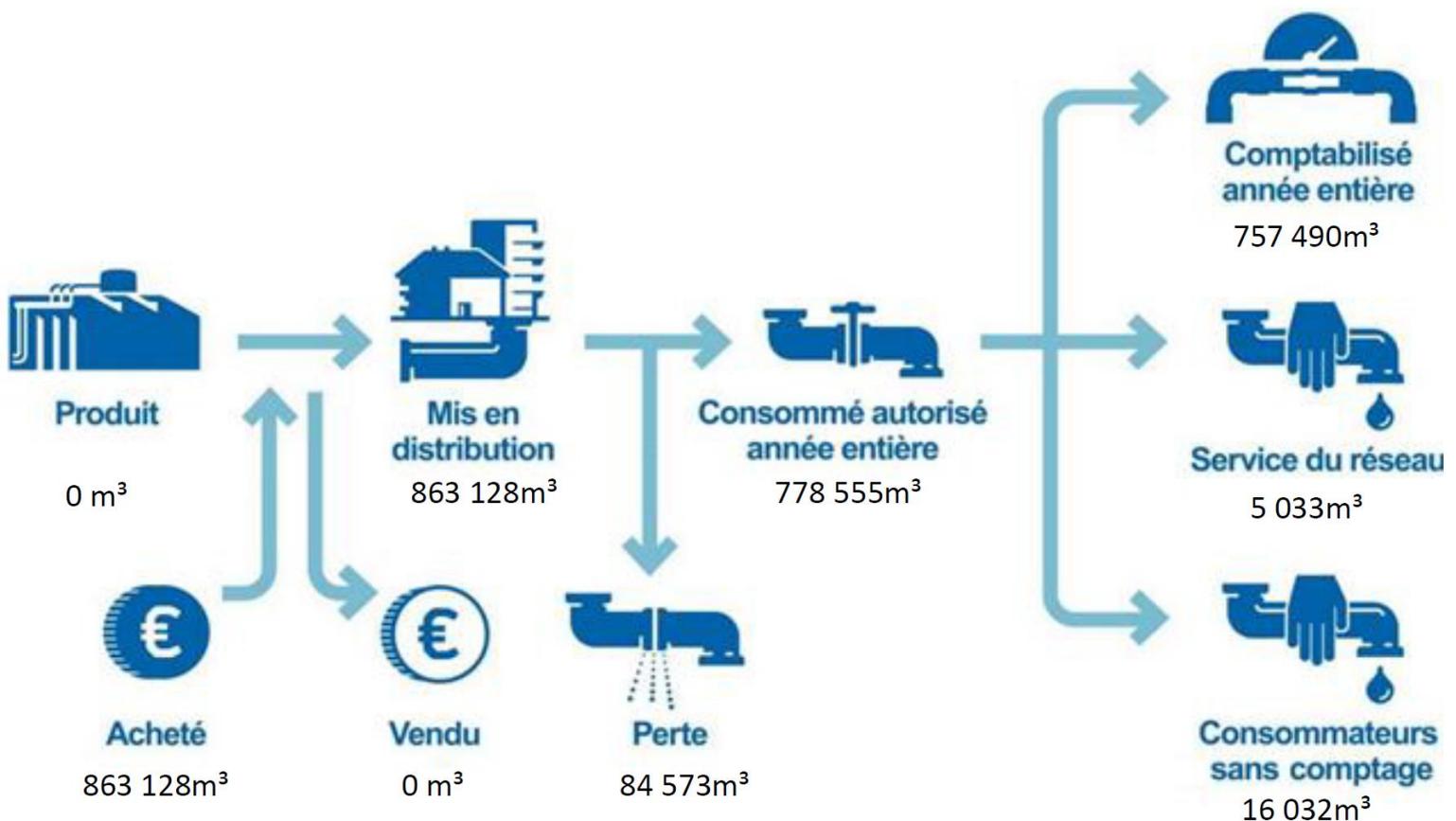
En 2022, le contrat d'alimentation en eau potable concernant la ville de Beausoleil dessert **9 442 habitants**. Le secteur concerné par ce contrat est une bande qui s'étend au nord de la Principauté de Monaco.

778 555 m³ ont été consommés au cours de l'année.

La totalité de ce volume provient des importations faites auprès de l'ex-SIECL. La ressource provient principalement du Var.

Le rendement du réseau s'élève à **90,2%** en 2022.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2022, sont les suivants :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – RÉGIE COMMUNAUTAIRE

Les communes faisant partie du périmètre en régie sont au nombre de 7 et sont situées au nord de Castillon. Il s'agit des communes de **Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Tende, Saorge, Sospel, et Moulinet**.

Le nombre d'habitants desservis est d'environ **10 014** pour l'ensemble du périmètre.

Il existe **32 sources et forages** sur ce territoire et **1 captage** directement dans la rivière Bevera sur la commune de Moulinet.

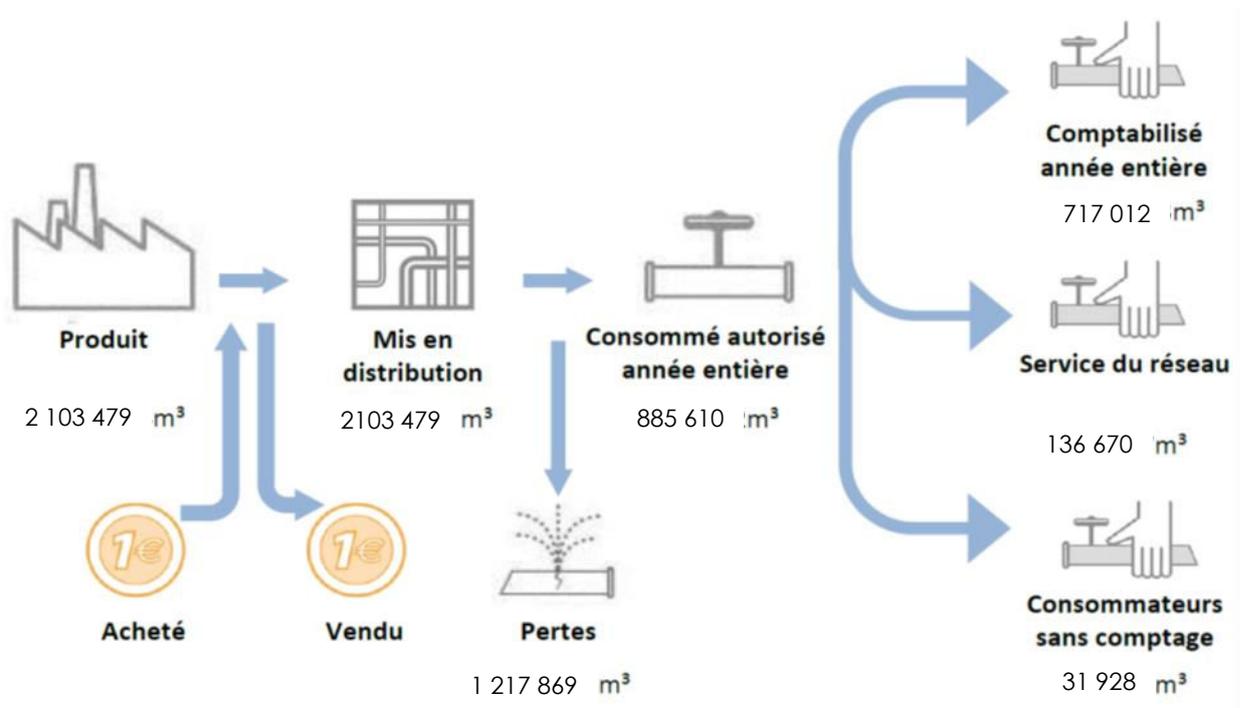
Au total **2 103 479m³** ont été **prélevés** en 2022 pour alimenter les 7 communes en eau potable ; **885 610m³** ont été **consommés** soit un **rendement de 42,10%**.

Chaque commune dispose d'un système d'alimentation qui lui est propre et aucun échange d'eau n'existe entre ces communes.

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : **32 sources et forages et 1 captage dans la rivière**
- Stockage : **29 réservoirs de capacité totale 7 800 m³**
- **2487 compteurs**. A noter qu'un marché public de travaux va être lancé par la CARF afin d'équiper chaque abonné d'un compteur d'eau sous 4 ans.

Le schéma de distribution global du périmètre Régie ainsi que les volumes associés en 2022, sont les suivants :



A noter que les abonnés des communes de Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, et Breil-sur-Roya ne sont actuellement pas équipés de compteurs ; les volumes consommés sont le résultat de calculs estimatifs.



LE NOMBRE D'ABONNÉS ET LES VOLUMES CONSOMMÉS

Evolution du nombre d'abonnés

En 2022, **32 986 abonnés** sont raccordés au service d'eau potable de la CARF.

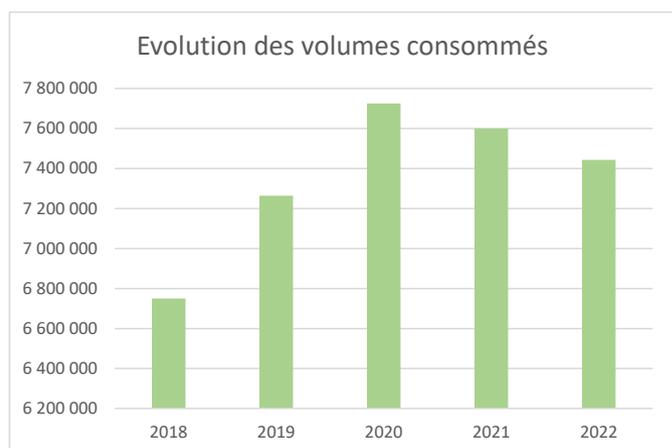
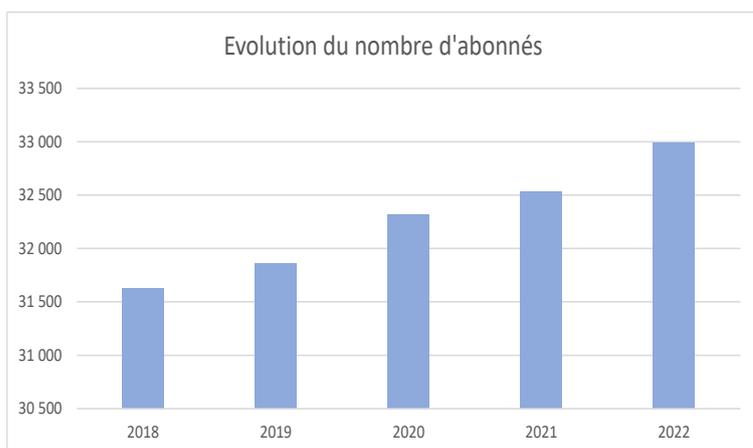
	Nombre d'abonnés	
	2021	2022
Ex SIECL*	13 784	14 148
Menton BS	8 156	8 209
Beausoleil	2 884	2 897
Breil	1 557	1 569
Fontan	386	381
La Brigue	911	935
Moulinet	328	338
Saorge	547	554
Sospel	2 171	2 149
Tende	1 809	1 806
TOTAL	32 533	32 986

* Menton, Roquebrune, Beausoleil, Gorbio, La Turbie, Sainte Agnès, Castillon, Castellar

Evolution des volumes

Les volumes consommés en 2022 sont répartis de la manière suivante:

	Volumes consommés	
	2021	2022
Ex SIECL	3 676 950 m ³	3 802 212 m ³
Menton	2 078 533 m ³	1 977 023 m ³
Beausoleil	801 802 m ³	778 555 m ³
Breil	212 267 m ³	192 847 m ³
Fontan	21 569 m ³	25 345 m ³
La Brigue	103 789 m ³	95 786 m ³
Moulinet	13 251 m ³	14 312 m ³
Saorge	32 511 m ³	40 109 m ³
Sospel	417 953 m ³	226 487 m ³
Tende	241 135 m ³	290 724 m ³
TOTAL	7 599 760 m³	7 443 400 m³



Entre 2021 et 2022, les volumes ont globalement diminué de 2,10%.

Consommation moyenne :

226 m³/an/abonné
263 litres/jour/habitant



L'ORIGINE DE L'EAU

La production

En 2022, le service de l'eau potable de la CARF a été alimenté à 49% par des ressources propres et à 51% par de l'eau achetée en gros à la Régie Eau d'Azur. Pour mémoire, cet apport depuis la Régie Eau d'Azur était de 33% en 2020 et de 50% en 2021. L'augmentation est due aux problèmes liés à la recharge de la nappe d'accompagnement du fleuve Roya suite à la tempête Alex de 2020.

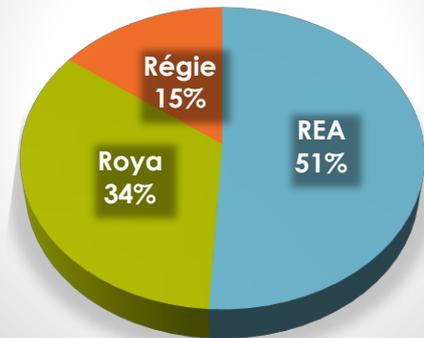
Les ressources propres de la CARF sont les suivantes :

- Les rivières Roya, Bevera
- 32 sources et forages dans les nappes souterraines du territoire

Les volumes en provenance des ressources propres sont complétés par des achats d'eau en provenance de l'extérieur du périmètre :

- Régie Eau Azur

Répartition des RESSOURCES

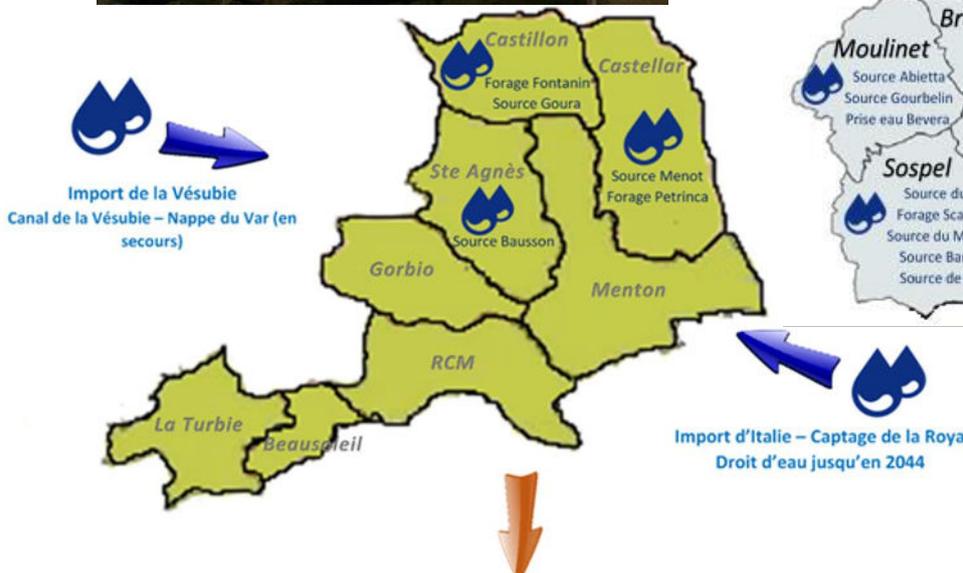
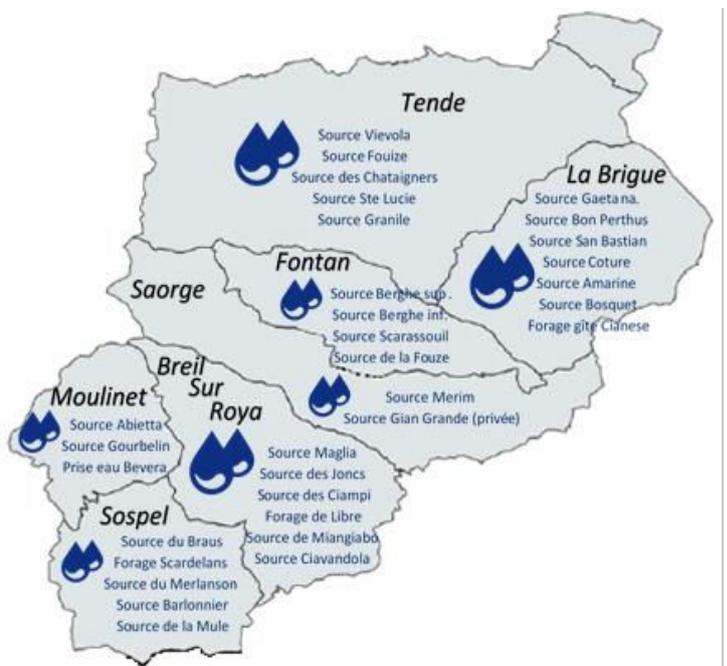


Stockage de l'eau et continuité du service

L'eau est stockée dans **91 réservoirs**, d'une capacité totale d'environ **55 700 m³**. Ces réservoirs constituent une **réserve d'eau potable pour le territoire**.



Source de Vievola à Tende



Exports – Le service de l'eau vend à l'extérieur du périmètre à :
la Régie Eau d'Azur, la Société Monégasque des Eaux,
au service d'eau potable italien Rivieraacqua

En 2022 sur le Prix et la Qualité
du service public de l'eau potable

02



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES PERFORMANCES DU SERVICE



LA QUALITÉ DE L'EAU

La protection de la ressource

L'Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service est de 98 % sur le périmètre en DSP.

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources. Les indices d'avancement sont connus uniquement pour les points de prélèvement du périmètre en DSP (Menton et ex-SIECL). Pour l'ensemble des points de prélèvements de ce périmètre, la quasi-totalité des actions ont été mises en œuvre pour protéger la ressource. Actuellement les dossiers des sources Pétrinca et Menaud (Castellar) sont en cours de régularisation.

Concernant le secteur en régie, la CARF a engagé un bureau d'études afin de régulariser l'ensemble des points de prélèvements. Certains dossiers ont déjà été déposés auprès de l'ARS (Tende, Moulinet, Fontan, Sospel).

Les contrôles qualité

L'eau destinée à la consommation humaine est traitée pour respecter les normes de potabilité européennes et ainsi livrer aux consommateurs une eau saine, c'est-à-dire sans couleur, sans odeur, sans saveur et débarrassée de toutes bactéries pathogènes et éléments indésirables.

L'ARS (Agence Régionale de Santé, anciennement DDASS) contrôle la qualité de l'eau conformément à la réglementation, à tous les stades de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet du consommateur. Les résultats des analyses sont consultables par tous les habitants.

Les contrôles de l'ARS sont très stricts et vérifient les concentrations d'une soixantaine de paramètres mesurant :

- **La qualité microbiologique** de l'eau (bactéries, virus, parasites pathogènes) ;
- **La qualité chimique** de l'eau (nitrates, pesticides, traces de métaux...) ;
- **La qualité physique et gustative** de l'eau (l'eau doit être limpide, claire et sans saveur ni odeur désagréable).

Une qualité de l'eau à surveiller

Sur le secteur en DSP, le taux de conformité des analyses est le suivant :

- ❖ **100% des analyses bactériologiques**
- ❖ **98% des analyses physico-chimiques**

Sur le secteur en Régie, le **taux de conformité des analyses physico-chimique est de 100%** alors que les taux de conformité des analyses bactériologiques diffèrent selon les sources :

- Sospel : 75 à 100%
- Breil-sur-Roya : 80 à 100%
- Saorge : 90 à 95%
- Fontan : 89%
- Tende : 85 à 100%
- La Brigue : 70 à 100%
- Moulinet : 100%





LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Procédure de DUP des sources et captages de la CARF

Commune	Captages utilisés pour l'AEP	Avis Hydrogéologue Agréé	Dépôt du dossier de DUP	DUP Dérivation	DUP Périmètres	Procédure DUP
Breil-sur-Roya	SOURCE MAGLIA	01/08/2001		29/05/1964	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE CIAVONDOLA	01/08/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DE CIAMPI	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DES JONCS	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE PIENNE-BASSE	14/06/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DU MANGIABO	07/04/1982		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	FORAGE DE LIBRE**	19/01/2012	25/03/2021			En Cours
La Brigue	SOURCE BON PERTHUS	19/05/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE GAETANA	09/10/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE BOSQUET	15/11/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE COTURE	07/12/1979		08/12/1980	08/12/1980	Terminé
La Brigue	SOURCE AMARINE	07/11/2014				En Cours
Castellar	SOURCE MENAUD	20/09/2001	09/07/2021			En Cours
Castellar	SOURCE PETRINCIA	11/12/2001	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE PETRINCIA	20/02/2006	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE DE FONTANIN	12/07/2006	01/12/2006		26/03/2014	Terminé
Castellar	SOURCE LA GOURRA	07/01/1982		28/07/1983	28/07/1983	Terminé
Fontan	SOURCE SCARASSOUIL	10/04/2015				En Cours
Fontan	SOURCE LA FOUZE	28/06/1978				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE INFERIEUR	02/12/2013				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE SUPERIEUR	02/12/2013	28/09/2021*			En Cours
Moulinet	SOURCE GOURBELIN	13/12/2004				En Cours
Moulinet	PRISE D'EAU BEVERA	13/10/2004				En Cours
Moulinet	SOURCE ABIETTA	04/01/2005				En Cours
Peille	SOURCE BAUSSON	17/09/2013	25/03/2021	18/01/2023	18/01/2023	Terminé
Saorge	SOURCE MERIM	01/10/2001	24/05/2004	12/07/1947	15/09/2006	Terminé
Sospel	SOURCE SCARDELANS	01/06/1992		22/02/1994	22/02/1994	Terminé
Sospel	SOURCE DU TUNNEL DE BRAUS	15/04/2013		19/03/1962		En Cours
Sospel	SOURCE DU MERLANÇON	01/09/2003	30/07/2011			En Cours
Sospel	SOURCE LA MULE	01/09/2003	30/07/2011	06/07/1970		En Cours
Sospel	SOURCE BARLONNIER	01/09/2003	30/07/2011**	10/10/1940		En Cours
Tende	source Vievola	01/02/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	source Granile	01/03/2004	01/03/2007	17/04/1974		En Cours
Tende	SOURCE FOUIGE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE LUCIE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCES DES CHATAIGNIERS (X4)	01/03/2004	01/07/2007			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE CATHERINE	01/03/2004	01/07/2007			En Cours

*Demande modification du PPI

**Acquisition PPI en cours



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Un réseau de distribution d'eau performant est un réseau qui perd peu d'eau. Les fuites sont disséminées le long des canalisations ou localisées aux points sensibles du réseau tels que les raccordements.

Indicateurs de la qualité du réseau de distribution :

- **L'indice de rendement du réseau**, qui indique le rapport entre les volumes vendus et les volumes produits et achetés. Il s'exprime en pourcentage.

Communes	Rendements
Beausoleil Bas service	90,20%
Breil Sur Roya	27,67%
Fontan	19,67%
La Brigue	86,09%
Menton Bas Service	93,00%
Moulinet	30,83%
Saorge	27,59%
Sospel	74,86%
Tende	43,26%
Ex-SIECL	86,80%

Le **rendement moyen** est de :

- **89,21%** sur le périmètre en **délégation**
- **42,10%** sur le périmètre de la **régie**

A noter que sur le périmètre régie, certaines communes ne sont pas équipées de compteurs. Dans ces cas, le rendement est estimé.

- **L'indice linéaire de pertes (ILP) :**

Il comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau. Il s'exprime en $m^3/j/km$.

L'Indice linéaire de pertes moyen est de :

- **11,53 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **délégation**
- **21,04 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **régie**

- **L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) :**

Il évalue par km de réseau la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Il s'exprime en $m^3/j/km$.

Cet indice est de **12,41 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **délégation**.

Deux leviers principaux permettent de réduire les pertes dans les conduites :

- ❖ l'entretien du réseau (recherche et réparation des fuites)
- ❖ le renouvellement des canalisations

La lutte contre les fuites et le renouvellement des réseaux :

L'exploitant (régie ou délégataire) est chargé de l'entretien et des réparations courantes à effectuer sur le service. **Ainsi, en 2022, 23 fuites ont été réparées sur le périmètre en DSP.**

Par ailleurs, la CARF a procédé à des **renouvellements de canalisations en 2022** (voir LES TRAVAUX REALISES EN 2022).



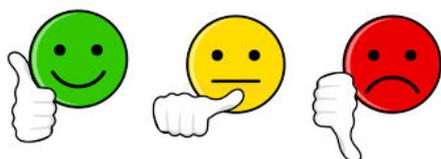
LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'exploitant (Régie ou Déléguataire) assure les relations avec les usagers afin de répondre aux réclamations et d'assurer la continuité du service, soit par téléphone, soit via un accueil physique.

Satisfaction de la clientèle

En 2022, **le taux de réclamations** écrites adressées à l'exploitant, **est de 1,19 u/1000 abonnés** (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet.)

On considère qu'un taux inférieur à 1 reflète un très bon niveau de performance et qu'un taux supérieur à 2 reflète une performance médiocre. Il s'agit donc d'une **performance satisfaisante**.



Le taux d'interruptions non programmées

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés en 2022 est de 1,94 pour le périmètre en DSP.

Ce résultat constitue un taux satisfaisant (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet).

Le taux d'impayés

La rigueur de la gestion du service conditionne grandement la satisfaction des clients : la qualité du recouvrement des factures constitue, par conséquent, un indicateur pertinent tant pour la Collectivité que pour les consommateurs. Le taux d'impayé se calcule toujours sur les factures d'eau de l'année précédente.

Le taux d'impayés pour l'année 2022 est estimé à 0,53 % pour le périmètre en DSP (0,76 % en 2019, 0,57% en 2020 et 0,64% en 2021). Ce taux d'impayés est satisfaisant. Il est, en effet, communément admis qu'un taux de 1% est satisfaisant au terme du recouvrement.

Sur le périmètre régie, ce taux d'impayés est de 15%.





LES CONTACTS CLIENTÈLE

Pour le secteur en régie (Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet) :

La Communauté d'Agglomération

145 impasse des Fusillés de l'Albarea

06380 SOSPEL

Téléphone : 04 93 55 18 86 - Astreinte : 06 29 23 46 27

www.riviera-francaise.fr

Les bureaux sont ouverts tous les jours de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h



Pour le secteur en DSP (La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Gorbio, Sainte-Agnès, Castellar et Castillon) :

Orfeo

L'accueil a lieu à l'adresse suivante :

17 route de Sospel

06500 Menton

Tel : 0 969 322 324 (24h/24 et 7j/7)

Horaires d'ouverture au public: **lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h (Correspond aux horaires du standard tel)**

www.service-client.veoliaeau.fr





LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Travaux neufs réalisés par la CARF

Sur le périmètre Roya-Bevera géré en Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
SAORGE	D40	Rétablissement définitif réseau d'adduction - source Mérim - Réservoir de Maurion 700ml	126 909,41 €
FONTAN	D6204	Rétablissement définitif adduction de Scarassouil - rive droite 1700ml	262 291,97 €
SOSPEL	Route de Menton	Rétablissement conduite Merlanson et équipements réservoir du Château	10 678,00 €
BREIL	Maglia	Remise en place système de traitement et télésurveillance	39 660,00 €
TENDE	St Dalmas de France D6204	Remplacement conduite et branchements	régie
BREIL	Ciavondola	Remise en place système de traitement et télésurveillance	18 857,00 €
SAORGE	Pont d'Ambo D6204	Rétablissement définitif réseau pont d'Ambo - 150ml	210 091,29 €
LA BRIGUE	Av de France D43	Remplacement conduite et branchements	régie
TENDE	Pont de Scara	Renouvellement canalisation AEP Vievola Scara - 400ml	124 338,56 €
REGIE		Campagne recherche de fuites	7 515,39 €
BREIL	Mangiabo col de Brouis	Sécurisation sources	39 660,00 €
SOSPEL	Figueras	Boitiers acquisition de données	54 581,00 €
BREIL	Libre	Equipement de télésurveillance	7 996,00 €
LA BRIGUE	A Bernardin	Renouvellement des réseaux	régie

Soit 2 950 ml de canalisations posées.

Sur le périmètre Littoral géré en Délégation

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur
SAINTE-AGNES	RD22	Dévoisement réseau DN100	110
GORBIO	2330 route de Menton	Extension/maillage réseau DN150	220
GORBIO	3667 route de Menton	Dévoisement réseau DN100	150
CASTILLON	RD2566 entre la source Sambora et le réseau de Castillon	Extension réseau DN90	2600
BEAUSOLEIL	Bretelle Vistaero	Dévoisement réseau DN150	440
MENTON	Avenue de Prades	Extension réseau DN125	45
MENTON	Rue Saint Charles	Renouvellement réseau DN100	90
LA TURBIE	Avenue de la Pinède	Renouvellement réseau DN150	80
LA TURBIE	Chemin des Vignasses	Renouvellement réseau DN100	105

Soit 3 840 ml de canalisations posée



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Travaux neufs réalisés par le Déléguataire sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)	Montant (HT)
Beausoleil	Route de la moyenne corniche (de la bretelle du centre à l'escalier de La Turbie)	Renforcement d'une conduite vétuste DN100 par DN150	250	166 334,51 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue de la Pinède	Renouvellement canalisation Fonte 100	180	74 766,91 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue Douine	Renouvellement canalisation Fonte 150	80	55 546,32 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue Pasteur	Renouvellement canalisation Fonte 100	280	147 289,12 €
Gorbio	Route de Menton	Renouvellement canalisation Fonte 100	288	132 494,10 €
Menton	Route de Super Garavan	Renforcement feeder Fonte 300	30	73 711,72 €
Menton	Rue Pietra Scritta	Renouvellement canalisation Fonte 150	450	16 481,00 €
Menton	Avenue Porte de France	Renouvellement canalisation	500	265 529,00 €
<i>Total canalisations</i>			<i>2058</i>	<i>932 152,68 €</i>
Renouvellement d'accessoires de réseau				60 337,18 €
Renouvellement de compteurs			2408 compteurs	243 752,88 €
Renouvellement de branchements			78 branchements	168 897,24 €
Renouvellement électromécanique				84 834,57 €
Renouvellement génie civil				172 201,62 €
Sécurisation des installations du champ captant Roya - canalisation P3				130 021,00 €
Sécurisation de la distribution électrique du champ captant Roya				35 331,00 €
GRAND TOTAL				1 827 528,17 €

Bilan 2022

Sur le secteur Littoral :

- 2 058 ml de réseau ont été renouvelés par le délégataire
 - 3 840 ml de réseaux ont été renouvelés par la CARF (dont 2,6 km d'extension)
- Ce qui représente un taux de renouvellement de 1,2 % sur ce secteur

Sur le secteur en Régie :

- 2 950 ml de réseau posé par la régie
- Ce qui représente un taux de renouvellement de 1,8 % sur ce secteur



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023

Travaux programmés par le Délégué sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)
Roquebrune Cap Martin	Avenue Bellevue	Renouvellement Fonte DN100	100
Roquebrune Cap Martin	Avenue de la Torraca	Renforcement Fonte DN100	910
Roquebrune Cap Martin	Rue de la fontaine	Renforcement Fonte DN100	140
La Turbie	Chemin du serrier n°13	Renforcement Fonte DN100	460
Gorbio	Route de Menton	Renforcement Fonte DN100	350
Menton	Monti	Dévoisement du réseau (bypass posé suite à une fuite inaccessible)	
Beausoleil	Boulevard Guynemer	Renouvellement (travaux de la mairie)	

Travaux programmés par la CARF

Périmètre Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux
Roquebrune Cap Martin	Avenue Jean Jaurès	Renforcement Acier DN600 et DN200 sur 750ml
Roquebrune Cap Martin	Escaliers de la mer, des cactées, de la plage, gloria et des Révelly Av Jean Jaures	35 ml DN50 + 100 ml DN63 + 50 ml DN125
Castillon		1600 ml DN100 + DN50

Périmètre Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
BREIL	Morga 1e DFL	Reconstruction réseau Morga, Ciavondola	151 577,71 €
MOULINET	Station traitement	Remplacement unité de traitement	200 000,00 €
SAORGE	Source Merim	Sécurisation source Mérim	100 272,93 €
TENDE	Source Vievola	Remise en place système de traitement et télésurveillance	39 660,00 €
TENDE	Vievola D6204	Finalisation rétablissement conduite adduction Vievola	177 052,26 €
BREIL	Ponts Aigara	Rétablissement conduites 300ml	46 722,12 €
FONTAN	Fouze, Tourette, Village, supr	Remise en place système de traitement et télésurveillance	53 274,00 €
SAORGE	Maurion	Rétablissement conduites	45 239,05 €
TENDE	Vievola	Réfection bassins et captage	84 879,59 €
TENDE	Ponts RD	Repose conduites ponts de Tende	132 797,10 €
REGIE		Campagne réparation fuites	20 000,00 €
FONTAN	Berghe	Travaux préparatoires télésurveillance	9 434,34 €
BREIL	Col de Brouis	Amélioration traitement eau	48 665,80 €
TENDE	St Lucie	Boitiers d'acquisition de données	81 681,00 €
FONTAN	Berghe supérieure	Equipements de télésurveillance	11 988,80 €
BREIL	Col de Brouis	Equipements de télésurveillance	9 723,00 €
SAORGE	Réservoir village	Equipements de télésurveillance	11 856,00 €
SOSPEL	Barlonnier	Equipements de télésurveillance	13 407,40 €
BREIL	Piene Basse	Remplacement conduite distribution	47 728,50 €
BREIL	Granile	Modification réservoir de Granile	27 632,40 €
FONTAN	Scarassouil	Deuxième tranche conduite Scarassouil	170 099,00 €
SOSPEL	Parais	Augmentation production Parais	160 000,00 €
SOSPEL	Mule	Augmentation production Mangiabo	250 000,00 €
REGIE		Sécurisation UDI	300 000,00 €



LE TABLEAU DE BORD DU SERVICE

SECTEUR EN DSP

Le réseau de distribution	Ressource et traitement	La consommation	Les relations abonnés
Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (sur 120) [P103.2] 110	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (sur 120) [P108.3] 98	Taux de conformité bactériologique [P101.1] 100%	Taux de réclamation écrites (pour 1000 abonnés)* (sur 120) [P155.1] 1,19
Rendement du réseau de distribution [P104.3] 89,21%		Taux de conformité physico-chimique [P102.1] 98%	Taux d'interruption non programmées (pour 1000 abonnés) [P151.1] 1,94
			Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements [P152.1] 100%



Champ de captage de Porra à Vintimille

SECTEUR EN REGIE

- Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (P103.2) : 65
- Rendement moyen de 42,10%
- Indice d'avancement de protection des ressources : 40%
- Taux de conformité physico-chimique : 100%
- Taux de conformité bactériologique de 75 à 100%.

Les non-conformités relevées sur certaines ressources ont fait l'objet de contrôles et de contre-analyses. Toutes ont été levées après la mise en place de mesures correctives.

03



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES ASPECTS FINANCIERS



COMMENT LIRE LA FACTURE D'EAU?

Tous les abonnés de la CARF reçoivent chaque année 1 à 2 factures d'eau potable selon la commune, la facturation étant annuelle ou semestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire.

L'eau potable

Le tarif de l'eau potable est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

L'assainissement collectif

Le tarif de l'assainissement est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe du RPQS ASSAINISSEMENT 2022.

Taxes et redevances

Redevance Prélèvement : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Agence de l'Eau, appelée redevance Prélèvement.

Redevance Pollution : Selon le principe du pollueur-payeur, les consommateurs d'eau payent une redevance Pollution à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est calculée en fonction de la pollution produite par les abonnés du service un jour normal du mois d'activité maximale. Elle est redistribuée aux Collectivités pour les aider à financer leurs projets de collecte ou d'épuration.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : Cette redevance est due par tous les usagers domestiques et non domestiques. Elle est assise sur les volumes d'eau pris en compte pour le calcul de la redevance d'assainissement.

TVA : Depuis 2014 les taux de TVA sont de :

- 5,5% pour les services de l'eau
- 10% pour les services de l'assainissement





LA FACTURE TYPE DE 120 M³

Les tarifs présentés ci-contre sont établis par commune, pour **une consommation de référence de 120 m³** au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023.

Ces tarifs incluent la part fixe qui correspond à l'abonnement, la part variable en fonction de la consommation, et les redevances qui sont perçues avec la facture eau potable. Ils s'appliquent aux abonnés domestiques.

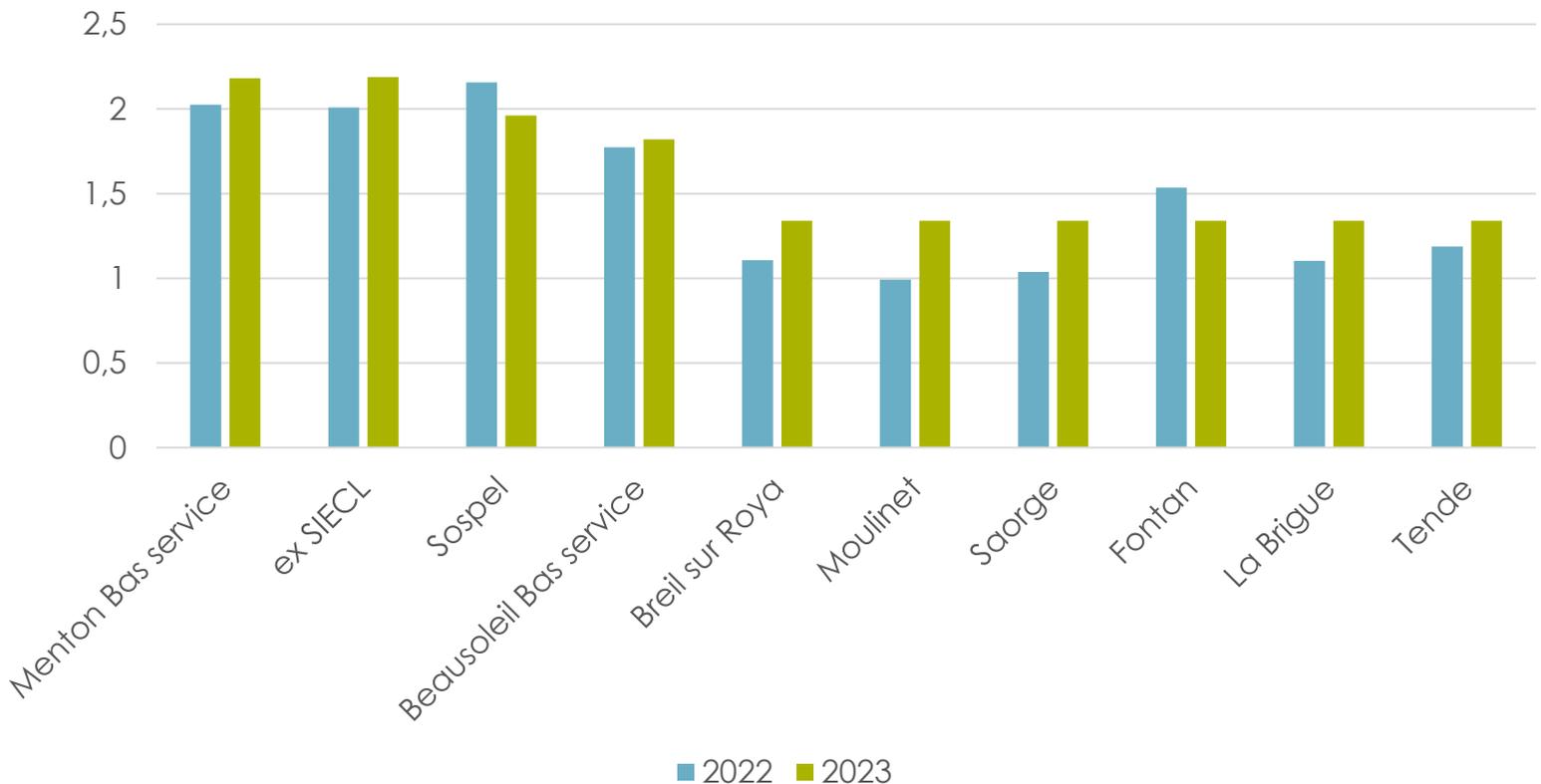
Les grilles tarifaires sont hétérogènes d'une commune à l'autre.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

Il est important de préciser qu'une harmonisation des tarifs a été délibérée par la CARF le 7/07/2022 appliquée à partir du 1^{er} octobre 2022 sur le secteur en régie.



Prix du m³ pour la facture 120m³ eau potable y compris taxes et redevances





LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Les finances du budget de la CARF s'analysent grâce à deux critères :

➡ L'équilibre du service

Recettes de fonctionnement 2022	EAU DSP	EAU Régie
Total	5 532 728,46 €	1 625 745,70 €

Les recettes sont principalement composées de la redevance eau payée par les abonnés.

Dépenses de fonctionnement 2022	EAU DSP	EAU Régie
Total	2 403 015,21 €	462 560,91 €

Les charges à caractère général représentent une part importante des dépenses réelles d'exploitation. Elles comprennent des postes importants de dépenses (les fournitures énergie, les locations mobilières, les achats d'eau au niveau de la DSP, les redevances versées à l'agence de l'eau, les analyses, les contrats de maintenance, l'achat du petit matériel pour la régie ...

Les charges de personnel représentent également une part importante mais maîtrisée de chaque budget.

	EAU DSP	EAU Régie
Épargne brute 2022	2 683 049,00 €	501 821,00 €

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

Elle constitue un double indicateur :

⇒ Un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

⇒ Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

➡ le poids de la dette

	EAU DSP	EAU Régie
Encours de dette au 31/12/2022	352 675,00 €	2 645 181,00 €

L'encours de dette total au 31 décembre 2022 est de 2 997 856 €.

L'encours est de :

- 13,97 €/abonné pour le périmètre en DSP
- 342,11 €/abonné pour le périmètre en régie

Dette Eau Potable

Dette en capital au 31/12/22 : 2 997 856 €

Durée d'extinction de la dette :

- 3,5 ans pour le périmètre en DSP
- 29 ans pour le périmètre en régie





COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16, rue Villarey – 06500 MENTON

Téléphone : 04 92 41 80 30

Télécopie : 04 92 41 80 40

Site Internet : <http://www.riviera-francaise.fr>



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Littoral – périmètre en DSP

MENTON bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	140,89	153,74
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	55,23	60,26
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	34,20	34,20
Facture 120m3 HT	€HT/an	230,32	248,20
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	242,99	261,85
Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,02	2,18

ex SIECL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	115,03	130,58
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	43,22	48,28
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	37,80	37,80
Facture 120m3 HT	€HT/an	228,45	249,06
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	241,01	262,76
Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,01	2,19

BEAUSOLEIL bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	113,45	117,35
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	48,76	50,15
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	39,60	39,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	201,81	207,10
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	212,91	218,49
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,77	1,82



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie

SOSPEL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	168,00	145,66
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	45,00	45,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	245,40	223,06
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	258,90	235,32
Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,16	1,96

MOULINET

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		90,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	80,40	30,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	112,80	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	119,00	160,78
Prix TTC du m3	€TTC/m3	0,99	1,34



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

TENDE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	102,75	
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	135,15	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	142,58	160,78

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,19	1,34
-----------------------	----------------	-------------	-------------

BREIL-SUR-ROYA

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	84,00	
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	42,00	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	126,00	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	132,93	160,78

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,11	1,34
-----------------------	----------------	-------------	-------------

FONTAN

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	142,18	
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	174,58	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	184,18	160,78

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,53	1,34
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

SAORGE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	85,62	
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	118,02	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	124,51	160,78
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,04	1,34

LA BRIGUE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2022	01/01/2023
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	93,12	
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	125,52	152,40
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	132,42	160,78
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,10	1,34